

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur de vous informer que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **Le lundi 5 octobre 2026 à 20h00 à la Mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 30 septembre 2026

Le Maire,

Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

- Décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Municipal ;
- Déclarations d'Intention d'Aliéner ;
- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal pour le mandat 2026 – 2032 ;
- Convention d'adhésion au service de la médecine du travail du Centre de Gestion de la fonction publique territorial de la Vendée ;
- Adhésion à la prestation « Missions Temporaires » du Centre de Gestion de la Vendée ;
- Adhésion à la prestation chômage du Centre de Gestion de la Vendée ;
- Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Géo Vendée et approbation de la convention constitutive ;
- Révision libre de l'Attribution de Compensation sous forme d'Attribution de Compensation d'investissement 2026 relative au financement des travaux d'assainissement des eaux pluviales ;
- Lotissement Le Chemin Vert II/Les Oiseaux – Déclassement de portions de terrain du domaine public
- Tarifs 2027 du camping de Poupet
- Tarifs 2027 du Puy du Fou
- Questions diverses.